

Conseil de quartier de Belleville Commission cadre de vie

Jeudi 26 octobre 2023, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART

Martha HURTADO

France LOIRAT

Marion MICHOT

Marieme FALL

Fatou SIDIBE

Ariane MELLET

Seynabou NDIOUR

Jacques BUISSON

Hervé SALLAZ

Setni BARO

Excusé-e-s :

Emmanuelle JOLY

Ordre du jour

- 1) SOLIDARITE AVEC LES JEUNES MIGRANTS DU PARC DE BELLEVILLE
- 2) EMBELLIR VOTRE QUARTIER : BELLEVILLE-AMANDIERS
- 3) PROJET DES ELEVES DE L'ECOLE D'INGENIEUR DE LA VILLE DE PARIS
- 4) PROJET BUDGET PARTICIPATIF DE L'AMICALE METRA
- 5) LES PROJETS DE QUARTIER
 - ☛ Verdire la rue de l'Ermitage
 - ☛ Rue aux écoles rue du Jourdain

Calendrier du mois :

26/10 : 17h - Exposition « nos voisins des foyers » : square Edouard Vaillant

30/10 : 19h – Conseil d'arrondissement : Mairie du 20^e

2/11 : 19h – Conseil de quartier Belleville : Ayyem Zamen

6/11 : 19h - Politique de la Ville – Lancement des tables rondes : Mairie du 20^e

7/11 13h15 – Atelier propositions aménagements Belleville : EIVP

9/11 : 18h15 - PLU – présentation des enquêtes publiques : Hôtel de Ville

9/11 : 18h - Pot septembre Indien : 2bis rue Eupatoria

15/11 : 9h-12h – Politique de la Ville : diagnostics et enjeux

16/11 : 19h – Commission cadre de vie – Archipélia

21/11 : 9h-17h – Politique de la Ville : atelier Territoire Piat-Envierges

29/11 : 19h – Conseil d'arrondissement – Mairie du 20^e

30/11 : 9-12h - Politique de la Ville : atelier Vivre ensemble

30/11 : 14-17h - Politique de la Ville : atelier Santé

1/12 : 9h : Politique de la ville : restitution Belleville-Amandiers

1) Solidarité avec les jeunes migrants du parc de Belleville

Depuis fin juin des jeunes migrants dorment dans le parc de Belleville.

Depuis le mois de septembre des habitant-e-s du quartier ont organisé une solidarité auprès de ces jeunes.

La commission a rappelé le contexte qui a amené ces jeunes à venir dormir dans le parc. Certains d'entre eux étaient présents à l'école Erlanger dans le 16^e et ont participé à la manifestation devant le conseil d'Etat le 20 juin pour obtenir leur mise à l'abri. Ils ont été violentés par la police et se sont réfugiés dans le parc. Les associations, Les Midis du Mie, Tara, Timmy et Utopia 56, qui les accompagnaient dans cette demande continuent de les suivre dans ces épreuves de reconnaissance de leur minorité. Le département de Paris ne leur reconnaît pas la minorité. Les jeunes attendent une décision de justice de reconnaissance de leur minorité.

Une permanence de Médecins du Monde, du Barreau de Paris et d'Utopia 56 se tient tous les mercredis matins. Depuis début octobre, l'Armée du Salut distribue des petits déjeuners 3 matins par semaine, à la demande de la Mairie du 20^e.

Depuis plusieurs semaines les habitant-e-s du quartier ont organisé des actions de solidarité : distribution de petits déjeuner le dimanche, collecte de vêtements, de duvets, de tentes, de produits d'hygiène. Fatou et Edwige (mamans du quartier) ont préparé régulièrement des repas avec les jeunes. Des rencontres ont permis que les jeunes expriment leurs besoins même s'il était évident qu'un toit était leur première préoccupation. Une réunion a été organisée à la Maison de l'air le dimanche 15 octobre pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs attentes devant une large assemblée à laquelle des représentant-e-s de la Mairie ont participé.

La coordination des associations engagées dans l'accompagnement des mineurs a demandé plusieurs fois à la préfecture de les mettre à l'abri.

Le Maire du 20^e a écrit début octobre à la préfecture pour mettre à l'abri les jeunes qui dorment dans le parc.

Le jeudi 19 octobre la préfecture a procédé à la mise à l'abri de 420 jeunes qui ont été dirigés vers plusieurs centres d'accueil en Ile de France gérés par France Terre d'Asile. Malheureusement une quarantaine de jeunes n'ont pas été pris en charge, la ville de Paris n'a pas accepté l'ouverture d'un gymnase. Des femmes également présentes ce matin-là n'ont pas été mises à l'abri. Les associations ont reçu la garantie de la préfecture d'une « mise à l'abri inconditionnelle », c'est-à-dire que quel que soit le statut du jeune (mineur, majeur, en recours de minorité, ...), il sera hébergé sans condition

Depuis il semble que la préfecture ne respecte pas cette « mise à l'abri inconditionnelle » et fasse pression sur les jeunes, les considérant majeurs, pour qu'ils demandent un titre de séjour alors que leur procédure de recours de reconnaissance de minorité n'est pas encore jugée.

Les associations ont publié un communiqué dénonçant cette pratique qui ne viserait qu'à « vider Paris des personnes considérées comme « indésirables » à l'approche des Jeux Olympiques, sans considération de leurs droits et de leur dignité ».

Des élu-e-s appuient la demande des associations pour que la Ville de Paris prenne en charge les jeunes tout au long de leur parcours de recours de minorité lorsqu'ils n'ont pas été évalués mineurs. Cette mesure éviterait que des mineurs dorment à la rue.

Pour les majeurs, il est évidemment demandé que l'Etat assume ses responsabilités de donner un toit à toutes et tous et que plus personne ne dorme à la rue.

2) Embellir votre quartier : Belleville-Amandiers

La phase de dépôt des idées du dispositif « Embellir votre quartier Belleville-Amandiers » s'est terminée fin juillet.

361 idées ont été déposées.

La Mairie du 20^e organisait le jeudi 19 octobre une réunion de restitution de la concertation. Pour rappel la réunion de lancement s'est tenue le 19 avril, la commission cadre de vie a participé aux marches exploratoires organisées en juin et juillet par le CAUE, à la table de quartier organisée l'écogestionnaire de quartier et a proposé une table de quartier lors de la fête du bas-Belleville.

Les services de la ville ont rappelé les objectifs de la démarche « Embellir » :

- Etudier l'ensemble des enjeux du quartier
- Permettre aux habitant-e-s de participer au programme de co-construction de l'espace public
- Regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions sur une seule période de travaux
- Mettre en œuvre les objectifs politiques de transformation, de végétalisation, de mise en accessibilité de l'espace public et d'apaisement de la circulation.

Le premier constat est que la proposition de la ville est très en dessous des attentes de l'ensemble des participant-e-s qui se sont exprimé-e-s suite à la présentation. De nombreuses idées déposées n'ont pas été retenues. Les arguments avancés par les élus pour justifier ces propositions n'ont pas convaincu.

En classifiant par objectifs annoncés du dispositif, nous pouvons identifier les aménagements retenus et ceux non retenus pour le quartier Belleville.

- Mise en accessibilité de l'espace public
 - Remettre des bancs dans l'espace public : *à définir à quel endroit les bancs seront installés ?*
 - Ouvrir l'espace public à toutes et tous : *critique d'une participante qui attendait, notamment pour la place Krasucki, des aménagements suite à la marche exploratoire des femmes dans l'espace public.*
 - Rues aux écoles : aucune (Amandiers : 2 rues déjà fermées à la circulation sur 4)
 - Rues apaisées (devant écoles) : écoles Couronnes, Julien Lacroix et Etienne Dolet. *Qu'est-ce que cela veut dire ? Quels aménagements ?*
 - Elargissement des trottoirs
 - Retenu : bas-Ramponeau (élargissement trottoirs)
 - Non retenus : haut Ramponeau (école), Piat, Pressoir, Maronites
 - Embellissement de l'escalier Levert : *cet escalier a fait l'objet d'un budget participatif en 2019, pas encore réalisé. Le conseil de quartier début 2022 s'était étonné du choix de la Mairie pour la réalisation de budget participatif. Qu'en sera-t-il aujourd'hui ?*

Il a également été précisé que le dispositif permet des renforcements d'entretien des trottoirs et de la chaussée, des placettes, des pieds d'arbres, du marquage.

- Apaisement de la circulation
 - Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes : *peu de détail sur les rues apaisées à proximité des écoles.*
 - Sécurisation des traversées piétonnes, pour les vélos (conformité avec la loi LOM), pose de panneaux M12 (franchir un feu rouge pour une direction indiquée), arceaux vélo : *ces aménagements devront être discutés avec les services de la ville.*

- Supprimer les circulations de transit sur les voies intérieures

Fermeture pour moitié de la rue Francis Picabia : *quel dispositif ? (parking accessible par la rue des Couronnes : rue à double-sens, suppression des stationnements sur voirie ?). Rue de Pali Kao : double-sens pour les parking ? ou sortie par Tourtille (inversion du sens de circulation sur cette portion ?)*

Cette fermeture va donc limiter la circulation de transit à partir de la rue de Belleville pour rejoindre le sud de l'arrondissement par le boulevard de Belleville ou le centre de Paris par la rue JP Timbaud.

Par contre la place Krasucki reste un nœud important pour entrer dans le quartier à partir de la rue des Pyrénées :

- ☛ *Recherche de places de stationnement sur les rues des Envierges et Transval*
- ☛ *Accès au centre de Paris par la rue des Couronnes (est-ce qu'elle reste ouverte au niveau de l'école ?)*
- ☛ *Accès au centre de Paris ou au sud de l'arrondissement par la rue des Cascades (rue Boyer, rue de la Bidassoa, rue Sorbier puis Gambetta, Père Lachaise ...)*

Les carrefours dangereux ne seront pas apaisés : Henri Chevreau/Mare, Krasucki, Tourtille/Ramponeau, place Alphonse Allais

Qu'est-ce qui va être réalisé devant l'école Julien Lacroix.

Nécessité de réduction de la vitesse rue Julien Lacroix à partir de la rue de Ménilmontant.

Des habitant-e-s se sont exprimé-e-s pour que le bas de la rue de Ménilmontant soit apaisé devant l'école à proximité du boulevard. Malgré le plus grand nombre de soutiens sur la plateforme, cette idée n'a pas été retenue.

- Améliorer la circulation des bus – Aucun aménagement prévu n'améliorera la circulation des bus que ce soit le 26 (rien sur rue des Pyrénées), pour le 20 et le 71 (rien sur rue et boulevard de Belleville).

- Végétalisation (Lutter contre l'îlot de chaleur)

- Désimperméabilisation et végétalisation

Potentiel plantation retenu : Etienne Dolet (végétalisation), Julien Lacroix (école), Picabia (rue jardin), Couronnes (école - aménagement), Ménilmontant (foyer des jeunes - végétalisation)

Non retenu : bas-Couronnes, Pressoir, Julien Lacroix (Belleville), bas-Maronites

En fin de la réunion publique, nous avons demandé de mettre en place un comité de suivi. Le Maire a semblé d'accord avec cette proposition.

3) Projet des élèves de l'école d'ingénieur de la ville de Paris

En mai dernier, suite aux marches exploratoires et aux ateliers avec les habitant-e-s, les élèves de l'école d'ingénieur de la ville de Paris (EIVP) ont présenté leur diagnostic sensible issues de leurs études sur des segments de quartier de Belleville (place Malberg, rue Piat, place Krasucki, rue Julien Lacroix, boulevard et rue de Belleville, place Alphonse Allais, rue de Pali Kao).

La 2^e phase du projet a démarré en octobre et un atelier de présentation des propositions des différents groupes d'élèves a été proposé aux habitant-e-s de Belleville le 21 octobre à l'EIVP.

Si le calendrier de cette phase n'est pas associable avec celui d'Embellir votre quartier, les propositions des élèves peuvent encore être soumises aux services de la ville pour améliorer le dispositif « Embellir ».

D'autres ateliers seront proposés les mardis de novembre. Les propositions finales seront présentées en janvier.

4) Projet budget participatif de l'Amicale Métra

L'amicale Métra a déposé un projet de végétalisation voté au Budget Participatif 2021. Pour rappel le projet de l'amicale a été regroupé dans « Un 20e plus vert ». Il prévoit d'aménager plusieurs rues dans le 20e. Pour la rue Olivier Métra, plusieurs aménagements sont prévus pour apaiser la circulation, faciliter la pratique du vélo, la réfection des pieds d'arbres, l'installation de poubelles-cendriers et de fontaines, la rénovation du jardin Pickler et de l'espace vert 2 rue Métra. Les représentantes de l'amicale Métra étaient venues à la commission cadre de vie en avril pour obtenir des conseils auprès de notre commission pour faire avancer sa mise en œuvre.

Depuis, malgré plusieurs relances, aucune réponse n'a été transmise sur le calendrier de mise en œuvre du projet et sur la demande de mettre en œuvre prioritairement la végétalisation des pieds d'arbre devant les écoles et le jardinage dans les espaces verts existants.

Les associations et habitants du quartier, porteurs de ce projet, sont toutes et tous dans l'attente d'informations et d'une visite technique de la rue pour savoir ce qui sera possible concrètement de mettre en œuvre, comment et dans quels délais.

Les associations de parents d'élèves de la rue Olivier Métra pourraient prendre contact avec l'association le 20^e aux enfants qui se mobilisent pour améliorer les conditions autour et à l'intérieur des écoles.

La commission cadre de vie a renouvelé sa proposition que le conseil de quartier envoie un courrier à la Mairie du 20e cosigné avec l'amicale Métra.

5) Les projets de quartier

👉 Verdire la rue de l'Ermitage

Pierre, habitant de la rue de l'Ermitage mobilise ses voisins et les riverains de la rue pour la verdire. Il demande conseil à la commission.

Le projet proposé comporte deux volets :

- végétaliser le parvis (le large trottoir large) situé au-dessus du jardin des Petites-Rigoles. Cet espace mesure 30m de long pour 7m de large.
- Suppression des places de stationnement côté Bio'c'bon

Agnès des Côteaux de Belleville met en garde sur les usages de cet espace qui permet des événements conviviaux de quartier et sur la préservation du garde-corps qui permet, notamment, lors des projections dans le jardin au public de s'installer pour regarder les films.

Romain, de la Brasserie des Regards qui porte le projet d'houblonnière dans le jardin des Petites Rigoles et qui organise des événements est informée du projet de végétalisation du parvis.

Pour évaluer le projet et la possibilité de trouver un budget, la commission conseille de se renseigner auprès de la direction des espaces verts en charge des permis de végétaliser.

👉 Rue aux écoles rue du Jourdain

La Mairie du 20^e a convié les riverain-e-s (habitant-e-s et commerçant-e-s) de la rue du Jourdain pour présenter le projet de rue aux écoles.

L'aménagement prévoit deux bandes de terre plantées autour de la voie dé-bitumée, identique aux rues aux écoles réalisées par la Ville. La végétalisation serait réalisée du haut de la rue à partir de la rue de Belleville, jusqu'au bas au niveau du magasin Naturalia. Le bord de la place Malberg ne serait pas végétalisé.

Les bénévoles de l'association Village Jourdain regrette la standardisation de cette rue et que leurs aménagements autour de la végétalisation ne soient plus encouragés.

Les commerçant-e-s semblent mécontent-e-s de la réduction de leur terrasse et contraintes accrues pour les livraisons.

Pour rappel la place Malberg et la rue du Jourdain n'avait pas été incluses dans le dispositif « Embellir votre quartier » Belleville-Amandiers.